

Visite du Premier ministre à Precious Woods dans l'Ogooué-Lolo Une entreprise en conformité avec les lois

M.A.M

Bambidie/Gabon

LA dernière étape du séjour du chef du gouvernement, Daniel Ona Ondo, sur les chantiers de Precious Woods, lui a permis de constater que la société forestière citoyenne est régie par les lois et règlements en la matière.

En effet, le Premier ministre et sa délégation se sont rendus en forêt où, le travail proprement dit s'effectue.

Sur place, Ona Ondo a eu droit à des explications pratiques, c'est-à-dire de l'exploitation d'abattage, jusqu'au débarquement (sortie du bois de la forêt). Un travail organisé à la chaîne que les hôtes de Precious Woods ont pu s'en imprégner.

Au terme de tout ce cheminement, les responsables de l'entreprise ont, pendant la



Photo : M.A.M

Ona Ondo assistant à l'abattage du bois "Okane".

séance de travail avec la partie gabonaise, remercié la disponibilité de leurs interlocuteurs. Ceci, en leur reformulant le vœu de voir cette collaboration se pérenniser et, de mettre en œuvre tous les moyens nécessaires à leurs activités.

Pour sa part, Daniel Ona Ondo n'a pas sa satisfaction notam-

ment pour les conditions dans lesquelles le travail exerce à Precious Woods. "En effet, la loi 16/1 portant Code forestier en République gabonaise fait de l'aménagement durable la condition sine qua non de l'exploitation forestière sur toute l'étendue du territoire national. Aussi, si jusqu'à ce jour, certaines sociétés sont encore sous

convention provisoire d'aménagement-exploitation-transformation, d'autres excellent dans l'exploitation forestière illégale", a souligné le Premier ministre. Avant de relever que, "il est fort de constater que Precious Woods a été la première société forestière à disposer d'un Plan d'aménagement validé par l'administration et de

la certification FSC pour l'ensemble de ces unités forestières d'aménagement."

Aussi, est-il à noter que cette visite du chef du gouvernement dans les chantiers de Bambidie était une occasion pour Ona Ondo d'évaluer le niveau d'industrialisation de la ressource exploitée. Fort de cela, "nous pouvons sans risque

de nous tromper, affirmer que les trois piliers de la politique de l'émergence, chère au président de la République à travers le Plan stratégique Gabon émergent sont bien mis en œuvre dans la concession forestière de Precious Woods", a reconnu, satisfait, le chef du gouvernement au terme de son séjour.



Photo : M.A.M

Tout le travail effectué en forêt a été présenté au Premier ministre par le chef de chantier.

CEEAC/Réunion des directeurs généraux des services de sécurité et des renseignements

Des stratégies pour éradiquer la criminalité

LLIM

Libreville/Gabon

Après les récents attentats dans certains pays de la sous-région, la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) s'est rendue à l'évidence de la présence réelle du terrorisme international dans son espace. Aussi, faisant suite au sommet des chefs d'État du COPAX tenu, à Yaoundé, en février dernier, a-t-elle donc décidé d'organiser, en collaboration avec les autorités gabonaises, une réunion des responsables des services de sécurité et de renseignements sur la lutte contre ce cancer.

LA cérémonie marquant le début de la réunion sur le renforcement de la sécurité en Afrique centrale, organisée par les États membres de la CEEAC, a eu lieu, mercredi, à l'hôtel Boulevard. Présidée par le ministre délégué auprès du ministre de l'Intérieur, de la Sécurité publique, de l'Immigration et de la Décentralisation, Maixent Mamiaka, cette rencontre s'est déroulée en présence des directeurs généraux des services de sécurité et de renseignements de la sous-région.

Dans son intervention, le ministre Mamiaka, est revenu



Photo : Joe Manianga

Les officiels dont le ministre délégué Maixent Mamiaka (deuxième à gauche), à l'ouverture des travaux.



Photo : Joe Manianga

Une vue des participants aux travaux des directeurs généraux des services de sécurité et de renseignements d'Afrique Centrale.

sur l'attaque perpétrée par le groupe armé Boko Haram à Maroua dans le Nord du Camerounais et qui a coûté la vie à plusieurs personnes. Occasion pour lui d'exprimer, au nom du peuple gabonais et en celui du président de la République gabonaise, Ali Bongo Ondimba, "toute notre compassion et notre profond soutien à la République sœur du Cameroun devant le deuil qui l'a frappée".

Auparavant, le Secrétaire général adjoint de la CEEAC, le général Guy Garcia Babouma, a présenté sous un ton plutôt alarmant, la propension de la criminalité au niveau transfrontalier. "L'insécurité, a-t-il dit, est une donnée constante aux problèmes intérieurs du moment car, elle va du simple chapardage aux rébellions armées en passant par les phénomènes de coupeurs de routes, de braquage, de pira-

terie maritime...".

Face à ces différents problèmes évoqués, les États membres de la CEEAC ont donc décidé de définir une stratégie de lutte contre la criminalité multiforme et le terrorisme dans la sous-région d'Afrique centrale. Cela à travers : le diagnostic des

sources de financement du terrorisme, la réflexion sur la création au plan national, des unités spécialisées de lutte contre ce fléau ainsi qu'une stratégie commune à la matière, la mise en place d'une plateforme d'échange entre les différents services de sécurité et de renseignements.

La création d'un réseau d'officiers nationaux en charge spécifique de ces questions n'a pas été en reste. Le tout en vue de l'attente des résultats positifs à la lutte contre le terrorisme.

Soulignons que les travaux ont pris fin hier. Nous y reviendrons.



Photo : Joe Manianga

Photo de famille à la fin de la cérémonie d'ouverture.



CAISSE NATIONALE DE SÉCURITÉ SOCIALE

DIRECTION GÉNÉRALE

COMMUNIQUE

CARTE BIOMETRIQUE

Dans le cadre de ses nouvelles modalités d'immatriculation, la Caisse Nationale de Sécurité Sociale informe tous ses assurés que l'ancienne carte d'assurée sociale est remplacée par une nouvelle **biométrique**.

Celle-ci permet à l'assuré de suivre sa carrière, d'avoir des informations sur sa grappe familiale et de simuler le montant de sa pension de retraite grâce à des bornes mises à cet effet exposées sur nos sites.

Cette procédure est ouverte à tous les salariés assujettis au régime de sécurité sociale géré par la CNSS.

Les prises de photo et l'enrôlement s'effectuent dans toutes les structures de la CNSS (Siège, Délégations et Agences) à travers tout le pays, selon une organisation que la Caisse déploiera progressivement.

Les pièces à présenter pour l'établissement de cette carte sont les suivantes:

- Copie de l'acte de naissance ;
- Copie du dernier bulletin de salaire ;
- Copie de la carte d'assuré.

Fait à Libreville, le 11 Juin 2015

Le Directeur Général

Dr. Désiré LASSEGUE

1432

www.cnss.gabon